

REUNION BE LUNDI 03 OCTOBRE 2022

Membres Présent(s)	CORDIER Yves, DE JAEGERE Laurence, DESMET Joëlle, GEFFROY Christine, GOSSE Cédric, LEGRAND Christophe, MENTRE Loïc, SAEZ Eric, SERRANO Didier
Invité(s) à titre consultatif	EXBRAYAT Michel, FRITSCH Guillaume, LAGANT Max, Benjamin MAZE, SAINT JEAN Bernard, SOUIOUNOV Sabina, ZIMMER Stéphane
Absent(s) excusé(s)	DUPONT Anne-Charlotte

Plus de la moitié des membres du Bureau Exécutif étant présents, dont le Président et au moins le Secrétaire Général ou la Trésorière Générale, le Président Cédric GOSSE, souhaite la bienvenue aux participants et ouvre la séance.

1. Point de situation : licences et réaffiliations clubs	1
2. Vie sportive : calendrier des épreuves nationales	2
3. Demande de dérogation au RI de la CNOA	2
4. Commission numérique : Pass compétition	3
5. Convention tripartite FFTRI/LR/Organisateur : subvention "Accessibilité"	5

1. Point de situation : licences et réaffiliations clubs

Au 30 septembre 2022, en comparaison à la saison 2021, on note une augmentation du nombre de licences de plus de 20%.

	30 septembre 2021	30 septembre 2022
Nb de Licenciés	6943	8359

Sur la même période, cette augmentation s'accompagne également d'un accroissement de 9% du nombre de clubs affiliés, soit un total de 785 clubs.

2. Vie sportive : calendrier des épreuves nationales

Après avis de la CEN, le BE s'est prononcé sur les épreuves suivantes :

Epreuve	Lieu	Date	Avis CEN	Avis BE
Championnat de France Individuel d'Aquathlon	MESNARD-LA-BA ROTIÈRE	15 juillet 2023	Candidature complète. Avis favorable.	Voir si ces dates peuvent être avancées d'une semaine, au 2ème weekend de juillet (conformément aux orientations du BE du 7 février 2022).
Championnat de France des Ligues Régionales de Triathlon	MESNARD-LA-BA ROTIÈRE	16 juillet 2023	Candidature complète. Avis favorable.	
Championnat de France Individuel de Cross-Triathlon	VEYNES	8 juillet 2023	Candidature complète. Avis favorable.	Validé
1/2 finale Zone Nord-Est D3 Duathlon	TROYES	2 avril 2023	Candidature complète. Avis favorable.	Validé
Championnat de France Individuel Duathlon Jeunes et Adultes	CHÂTEAUROUX	8 et 9 avril 2023	Candidature complète. Avis favorable.	Validé

3. Demande de dérogation au RI de la CNOA

Lors de sa réunion du 14 mars 2022, le BE a validé le nouveau [Règlement Intérieur de la Commission Nationale des Officiels et d'Arbitrage](#) (CNOE). Ce texte, dans son article 15.1.2, prévoit que "L'âge limite de candidature [aux fonctions d'Officiel] est fixé à 60 ans au premier janvier de l'année de la demande sous réserve d'être en capacité de tenir tous les postes requis sur le déroulement des compétitions".

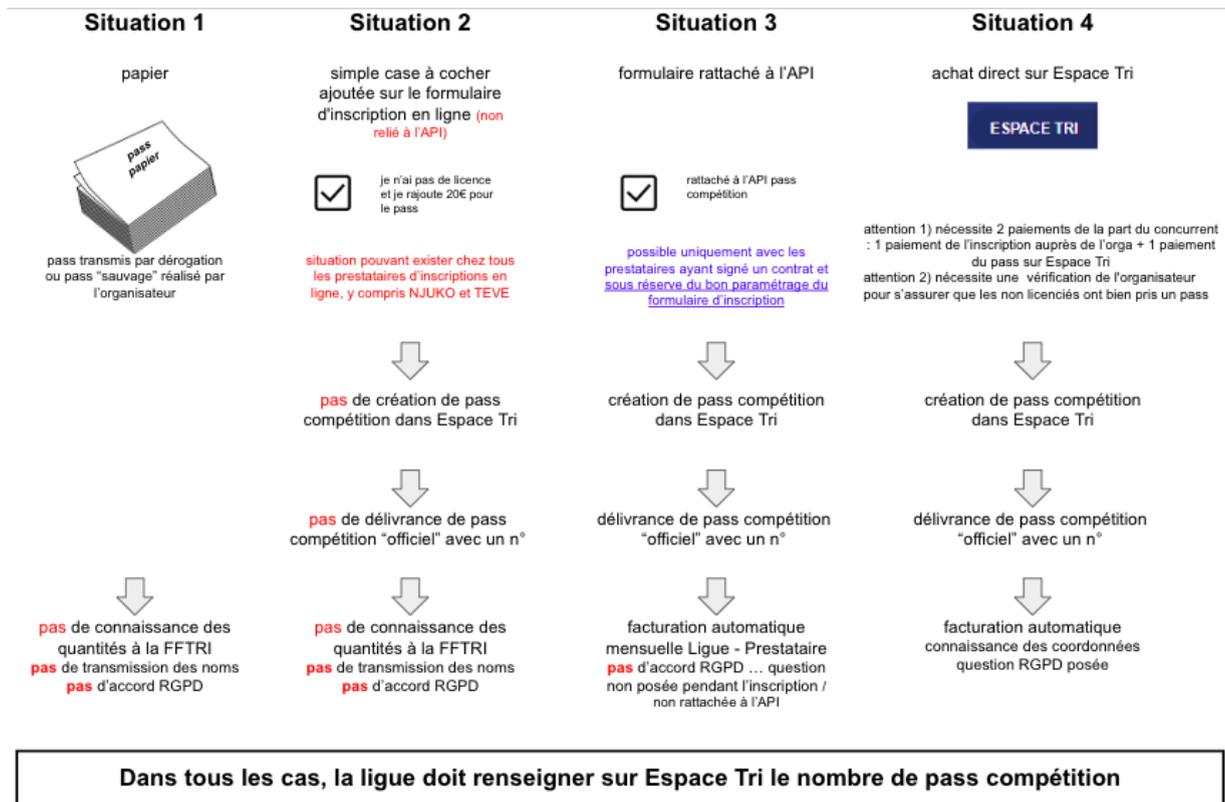
Le président de la CNOE demande une dérogation au BE permettant de ne pas tenir compte de cette limite d'âge au regard des éléments suivants :

- bon nombre d'arbitres régionaux de 60 ans et plus possèdent toutes les compétences et surtout ont du temps à consacrer au triathlon ;
- le nombre d'officiels nationaux est insuffisant pour répondre aux besoins des épreuves actuelles et à venir.

Le BE accorde à l'unanimité cette demande de dérogation.

4. Commission numérique : Pass compétition

La gestion des pass compétition est relativement complexe aujourd'hui, a minima quatre situations ont été identifiées :

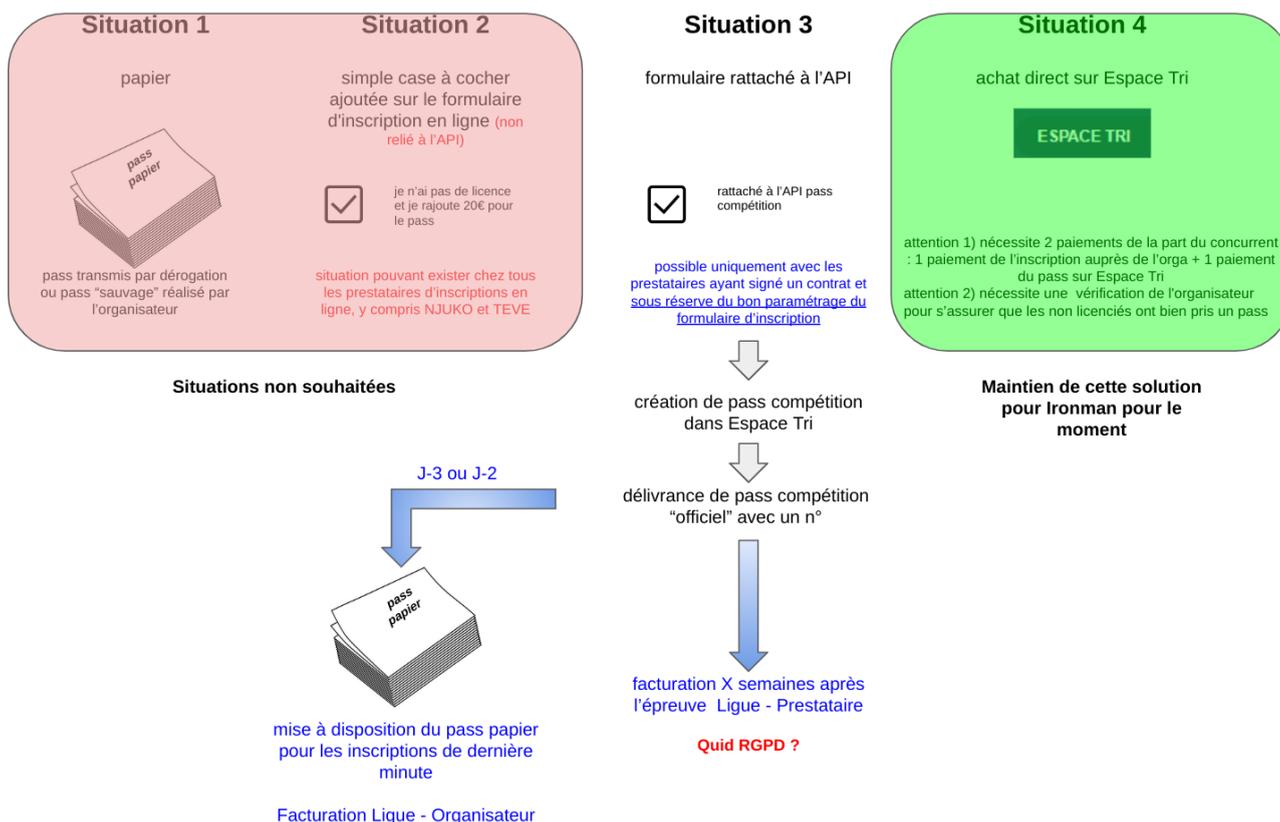


Il a été rappelé que :

- Le CA du 9 juin 2021 a écarté les solutions 1 et 2.
- Ce CA a validé le fonctionnement de la situation 3. Celle-ci nécessite néanmoins de prendre en compte les inscriptions de dernière minute et les opérations de remboursement des Pass.
- La solution 4 a été mise en place il y a quelques années pour les épreuves IronMan et est désormais disponible pour toutes les épreuves. Attention cette solution nécessite
 - 2 paiements distincts pour la personne qui s'inscrit (un paiement auprès de l'organisateur pour l'inscription à la course + un paiement auprès de la FFTRI pour le pass compétition)
 - un croisement de fichiers de la part de l'organisateur pour s'assurer que les pass compétition ont bien été souscrits par toutes les personnes non titulaires d'une licence FFTRI en cours de validité.

Afin de simplifier le fonctionnement des pass compétition tout en garantissant l'édition d'un pass compétition pour toutes les personnes non titulaires d'une licence FFTRI en cours de validité et de sa déclaration auprès de l'assureur fédéral, il est proposé au BE :

- de permettre l'utilisation des pass compétition avec connexion à l'API fédérale¹ même si l'épreuve n'est pas encore déclarée au calendrier fédéral, ou si elle n'a pas encore été validée, et ce afin d'intégrer dans le dispositif des épreuves qui ouvrent leurs inscriptions très longtemps à l'avance, voire même dès la fin de l'édition de l'année en cours
- d'appliquer uniquement la situation 3 en intégrant les améliorations suivantes :
 - rendre disponible le pass papier uniquement 2 ou 3 jours avant l'épreuve de façon à apporter une solution à l'organisateur qui ne serait pas en capacité de gérer les inscriptions de dernière minute au format numérique
 - facturer les pass compétition (LR TRI) à la société d'inscription en ligne uniquement X semaines après l'épreuve (délai à définir) de façon
 - à simplifier le flux de facturation (une seule facture au lieu d'une facture par mois)
 - laisser à disposition de la société les recettes des pass compétition le temps suffisant pour lui permettre de réaliser les éventuelles opérations de remboursement de pass
- de maintenir pour le moment la situation 4 pour les épreuves Ironman



Dans tous les cas, la ligue doit renseigner sur Espace Tri le nombre de pass compétition

¹ Application Programming Interface (API) : solution informatique qui permet à des applications de communiquer entre elles et de s'échanger mutuellement des services ou des données.

Le BE donne un accord de principe à ces propositions mais souhaite pouvoir organiser une réunion d'information et d'échanges avec les Présidents de Ligue avant de procéder à l'adoption éventuelle de ces mesures.

5. Convention tripartite FFTRI/LR/Organisateur : subvention "Accessibilité"

Suite aux orientations du BE des 27 et 28 novembre 2021, des entretiens ont été effectués pour la mise en place de conventions tripartites avec des "grands organisateurs" (+ 1 500 participants sur une ou plusieurs courses) sur les Ligues de Normandie, du Grand Est et d'Auvergne Rhône Alpes.

Il est rappelé que ces démarches s'effectuent nécessairement avec l'accord des trois parties concernées.

La question de la contribution de ces organisateurs à l'accès au triathlon, au travers de l'accueil d'un grand nombre de concurrents non licenciés, a plusieurs fois été abordée. Recevoir beaucoup de concurrents non licenciés entraîne de fait la vente d'un nombre important de pass compétition et un chiffre d'affaires (recette fédérale) conséquent (FF et LR à parts égales).

Afin de présenter une approche fédérale aux futures organisations intéressées par la démarche, il apparaît nécessaire de définir un cadre de fonctionnement, ci-dessous proposé au BE :

- mise en place d'une subvention "Accessibilité" : Il s'agit pour la FFTRI et ses LRTRI de définir un pourcentage "d'intéressement à l'accessibilité" que l'instance fédérale (échelon national et régional à parts égales) est prête à délivrer à un organisateur qui recense un nombre important de concurrents non-licenciés.
- ce pourcentage est lié au chiffre d'affaires de pass compétition généré par l'organisation.
- La proposition de versement de subvention est la suivante :
 - 30 % pour un CA Pass Compétitions supérieur à 60 k€
 - 20% pour un CA supérieur à 40 k€ (et inférieur à 60 k€)
 - 10% pour un CA supérieur à 20 k€ (et inférieur à 40 k€)
 - 0% pour un CA inférieur à 20 k€ (sauf dispositif spécifique de la LR auprès des organisateurs)
 - la prise en charge de cette subvention est supportée à parts égales par l'échelon national et régional (50% chacune).

Le BE valide à l'unanimité le projet de subvention dans le cadre des conventions tripartites.

Le Président GOSSE clôture la séance et remercie les membres du Bureau Exécutif pour leur participation.



Cédric GOSSE
Président

Didier SERRANO
Secrétaire Général